

LA LETTRE - PRINTEMPS 2023

Laboratoire d'Économie d'Orléans

DOSSIER

Doit-on réformer le marché européen de l'électricité ?

Sommaire

Édito	3
Dossier	5
Équipes	9
La vie des équipes du LÉO	
Arrivées	9
Prix & distinctions	10
Colloques	11
Organisation de colloques	
& implication dans les réseaux de recherche	11
Conférences organisées par le LÉO	11
Conférences co-organisées	11
Autres événements	12
Séminaires	13
Publications	14
Articles dans les revues à comité de lecture	14
Numéros spéciaux	16
Ouvrages & contributions à ouvrage	17
Les documents de recherche	18
Contrats de recherche	20
Autres	21
Stages IEO	21
Relations internationales	22
Thèses soutenues	22
Insertion des docteurs	23

LÉO Le Laboratoire d'Économie d'Orléans est dirigé par **Christophe HURLIN** et **Alexis DIRER**. Il compte 41 enseignants-Chercheurs, 2 post-doctorants, 2 collaborateurs administratifs et 65 doctorants répartis sur l'Université d'Orléans, l'Université de Tours et l'Université de Clermont Auvergne. Les responsables du LÉO-UCA et du LÉO-Tours sont respectivement **Jean-Louis COMBES** et **Daniel MIRZA**. L'activité scientifique du laboratoire est structurée en trois équipes de recherche : **Macroéconomie finance** : Responsable : **Alexis DIRER** Gouvernance et réglementation dans les systèmes financiers / Politiques monétaires et budgétaires dans des unions monétaires / Croissance / **Économétrie** : Responsable **Christophe RAULT** Économétrie financière / Économétrie des séries temporelles / Données de panel. / **Équipe Économie Internationale et Développement Durable (EI2D)** : Responsables : **Daniel MIRZA** et **Camélia TURCU** Effets de la mondialisation sur le travail (normes sociales, migration) / Le commerce et le capital étranger / Économie de l'environnement / Intégration économique européenne.

Directeur de la publication
Christophe HURLIN

Rédaction et conception
Mélodie HÉNAULT et Thierry MONTALIEU

Réalisation graphique
ISF Communication

Laboratoire d'Économie d'Orléans
Université d'Orléans
Rue de Blois - BP 26739
45067 Orléans Cedex 2

Secrétariat Mélodie HÉNAULT
+ (33)(0)2 38 41 70 37
leo@univ-orleans.fr



La science économique est-elle toujours une science autiste ?

Depuis l'émergence d'une pensée autonome que l'on peut qualifier de sciences économiques, des qualificatifs ont régulièrement ponctué les débats sur son périmètre ou ses méthodes...

Science lugubre pour les uns (Thomas Carlyle à propos de Malthus), science sans entrailles pour Flaubert, et science autiste pour d'autres (déjà Keynes et « les mondes imaginaires ») pour décrire plus spécifiquement une économie mathématisée manquant d'ancrage dans la réalité sociale.

Le fil conducteur des critiques est toujours un peu le même ; l'incapacité des économistes à appréhender le monde réel, la tentation de se renfermer sur le postulat de l'homo economicus pour s'assurer de la cohérence interne du discours et la réticence à dialoguer avec les autres sciences, en particulier les autres SHS.

Ce jugement est-il mérité ?

Une petite note de notre collègue de l'Université de Poitiers, Olivier Bouba-Olga, sur les citations croisées semble plutôt confirmer la tendance à une faible ouverture des travaux en économie. À partir d'une étude américaine portant sur les deux journaux de référence des trois disciplines que sont l'économie, la sociologie et la science politique, on observe des citations plus nombreuses des travaux des économistes par les deux autres disciplines que la relation inverse. Le même exercice appliqué sur les 3 principales revues françaises (Revue Economique, Revue Française de Sociologie et Revue Française de Science Politique) donne un résultat comparable. Bien entendu, on peut supposer que l'acuité de nouvelles thématiques de recherche et une forme d'encouragement de certaines instances (ANR) à la pluridisciplinarité aient un peu modifié le panorama. De même certains champs des sciences économiques (et leurs revues classées) ont peut-être une histoire un peu différente (économie du développement par exemple).

Sans revenir sur les débats récurrents autour de la pertinence d'un prix Nobel d'économie (Hayek pourtant récipiendaire a lui-même critiqué son existence), nous pouvons mener une petite analyse quant à l'évolution des attributions de cette récompense.

Il est vrai qu'une large majorité des économistes primés depuis 1969 sont d'origine américaine, que dix d'entre eux viennent de l'Université de Chicago et que leurs travaux s'inscrivent plutôt dans une tendance forte à la modélisation et au cadre théorique d'inspiration néo-classique. Il est cependant facile de repérer des profils un peu différents et ce dès 1978 avec Herbert Simon (sciences de gestion, rationalité limitée), Arthur Lewis en 1979 (économie du développement), ou Amartya Sen en 1998 (économie du bien-être). Il semble que cette ouverture thématique et de posture épistémologique se soit accélérée sur les 20 dernières années. La reconnaissance de l'utilité des travaux en sciences cognitives (Kahneman & Smith en 2002), l'économie géographique (Paul Krugman en 2008), l'analyse des processus de gouvernance (E. Ostrom et O. Williamson en 2009), les nouvelles approches en économie du développement (A. Deaton en 2015 et Banerjee, Duflo & Kremer en 2019), l'économie comportementale (Thaler en 2017) illustrent ce mouvement. Évidemment, cette tendance n'est pas monotone et des retours à l'orthodoxie et à une méthodologie plus autocentrée apparaissent encore parfois.

Les méthodes et l'interdisciplinarité au LEO

L'économie dispose d'un statut particulièrement exigeant... la plus dure des sciences molles (SHS) et la plus molle des sciences dures (sciences de la nature et sciences formelles) ... Au LEO, cela se traduit par un continuum de méthodes utilisées par nos chercheurs en partant des plus modélisées ou techniques (mathématiques, statistiques avancées, gestion de données massives, machine learning, etc.) pour aller vers des approches relevant davantage des analyses institutionnelles, de sciences politiques (économie des conflits) avec des outils d'analyse textuelle (études des régulations et accords internationaux, réglementations prudentielles, communication des banques centrales, etc.).

Le travail avec les sciences juridiques et celles du management est plutôt naturel et bénéficie d'une proximité locale favorisant les échanges (lutte contre la fraude financière, justice prédictive...). À cette frontière, on peut également citer l'apport des sciences cognitives à l'analyse du comportement des épargnants. L'histoire est également convoquée dans nos travaux (finance historique, histoire monétaire). On peut également citer les thématiques du développement qui s'appuient sur des questions en partie démographique (migration), sociologique (capital social par exemple). Enfin, citons l'implication du LEO dans des travaux portant sur la question de l'acceptabilité sociale des transitions technologiques, de la gestion des ressources naturelles et des politiques d'accompagnement du changement climatique en partenariat avec des écologues ou des chercheurs en science de l'environnement (géologie, physique-chimie de l'atmosphère).

À cela s'ajoute la double ambition épistémologique naturelle de l'économie : une démarche à la fois positive (produire une connaissance répondant aux critères Poppériens) et normative (viser le conseil à la réforme en envisageant le souhaitable). Au LEO, le développement des chaires thématiques entre complètement dans cette double démarche. **Répondre à des questions sociétales avec des recommandations ou des outils d'aide à la décision mais ne jamais s'écarter des exigences d'une production scientifique.**

Thierry Montalieu





DOSSIER

PRÉPARÉ PAR SONIA SCHWARTZ

Doit-on réformer le marché européen de l'électricité ?

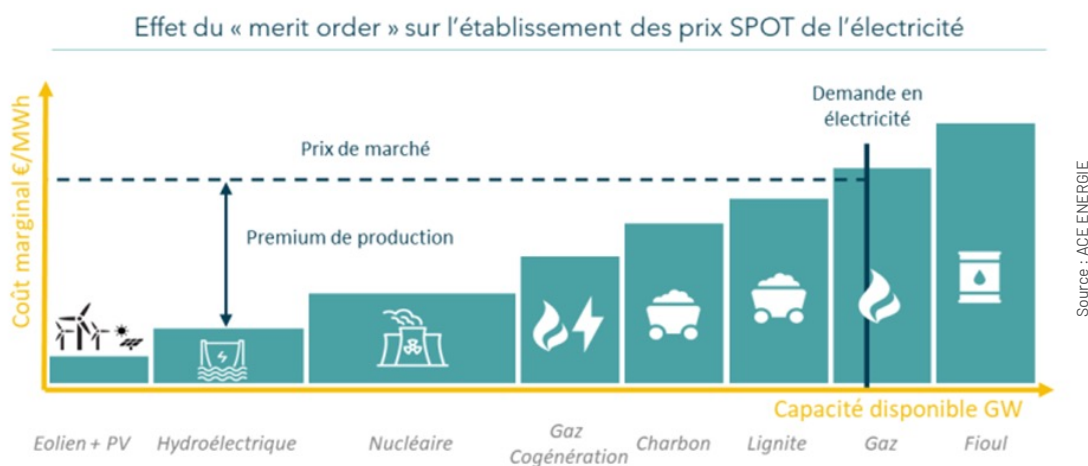
La forte augmentation du prix de l'électricité en 2022 ainsi que la crainte de coupures cet hiver ont suscité une forte défiance vis-vis du marché européen de l'électricité. De nombreuses voix se sont élevées pour demander le retrait de la France du marché ou, tout du moins, sa réforme.

Le marché européen de l'électricité : du monopole à la concurrence

L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité a débuté avec la directive européenne 96-92/CE. L'objectif était de créer un vaste marché intérieur de l'énergie à l'échelle de l'Union Européenne, plus précisément de « garantir un marché performant offrant un accès équitable et un niveau élevé de protection des consommateurs, ainsi que des niveaux appropriés de capacité d'interconnexion et de production ». Le secteur électrique était auparavant organisé autour de monopole nationaux, regroupant les activités de production, de fourniture, de distribution et de transport de l'électricité. La libéralisation du marché s'est accompagnée de la séparation de ces activités et de la création d'agences de régulation de l'électricité. La création du marché commun a nécessité d'interconnecter les réseaux électriques des différents pays européens. On compte aujourd'hui 420 câbles ou interconnexions permettant de véhiculer l'électricité entre les pays, dont 50 aux frontières de la France. Au total, ce sont 19 pays européens qui sont couplés, représentant 80 % de la consommation d'électricité européenne.

Si l'électricité est un bien homogène, hypothèse de base d'un marché en concurrence pure et parfaite, elle présente une particularité. Elle ne peut être stockée, en tout cas pas à grande échelle. Par conséquent, la production et la consommation d'électricité doivent s'équilibrer à chaque instant. Dans le cas contraire, les utilisateurs pourraient subir des coupures d'électricité.

De façon à garantir à tout moment cet équilibre, le marché européen donne des incitations à la production d'électricité par son mécanisme de fixation du prix. Comme tout marché concurrentiel, le prix de l'électricité est fixé au coût marginal de production. Plus précisément, il s'agit ici du coût de production de la dernière centrale électrique activée. En fonction de la demande, les capacités de production à faibles coûts sont tout d'abord sollicitées, c'est-à-dire l'éolien, le photovoltaïque, l'hydroélectricité puis les centrales nucléaires. Lorsqu'elles ne sont pas suffisantes pour satisfaire la demande, les centrales présentant des coûts de production plus élevés sont utilisées comme celles recourant au charbon, au gaz et au fioul. Le mécanisme est bien illustré par le graphique ci-dessous. Si le prix était fixé, par exemple, sur le coût de production des centrales nucléaires, aucune centrale thermique n'aurait intérêt à produire, puisque le prix ne serait pas rémunérateur. Ce mécanisme de fixation de prix permet donc d'ajuster à tout moment l'offre et la demande d'électricité, malgré son caractère extrêmement volatile. En supposant que la hiérarchisation des capacités de production est bien respectée, l'électricité est produite au coût le plus faible. Par ailleurs, l'interconnexion permet d'apporter de la flexibilité à chaque pays dans le nécessaire équilibrage du marché, grâce à la mutualisation des capacités de production.



La crise énergétique

Depuis deux ans, ce fonctionnement a subi des chocs. Tout d'abord, la reprise économique mondiale après la crise sanitaire a conduit à une forte augmentation du prix du gaz dès 2021, exacerbée par la guerre en Ukraine début 2022. Ensuite, la France a réduit de façon importante sa production électrique. À l'été 2022, environ un réacteur du parc nucléaire français sur deux était à l'arrêt dû à des maintenances ou des problèmes de corrosion. Sachant qu'environ 70% de la production d'électricité en France provient du nucléaire, il a fallu, pour répondre à la demande, mobiliser d'autres moyens de production plus coûteux. Le mécanisme de fixation du prix a donc induit une très forte augmentation du prix de l'électricité. Par ailleurs, en septembre 2022, de vives inquiétudes sont apparues concernant l'équilibre du marché.

Les pouvoirs publics sont alors intervenus afin de gérer à la fois le problème de quantité et de prix. Tout d'abord, ils ont mis en place un plan de sobriété énergétique, dont l'objectif est de réduire la consommation intérieure de 10 % d'ici 2024. La campagne de communication « je baisse, j'éteins, je décale » a également été lancée. Selon le Réseau de Transport de l'Electricité, la consommation électrique fin 2022, entre Noël et le jour de l'an, a été réduite de 8,5 % par rapport à la moyenne des années précédentes (2014-2019) à la même période. Le facteur prix a certainement beaucoup joué, les français cherchant à limiter l'augmentation de leur facture.

Ensuite, un mécanisme de plafonnement des prix a été mis en place. Grâce au « bouclier tarifaire », la hausse du prix de l'électricité a été limitée à 4 % en moyenne en 2022 et le sera de 15% en 2023. Le coût de cette mesure est très élevé pour les finances publiques, même s'il devrait être compensé par la hausse prévue de la contribution sur les rentes infra-marginales des électriciens. Cette

taxe est appliquée aux producteurs d'électricité qui ont des coûts de production très inférieurs au prix fixé par le marché.

Retrait du marché ou réforme ?

En grande partie, les Français ont découvert le fonctionnement du marché européen de l'électricité lors du déclenchement de la crise Ukrainienne. Le mécanisme de fixation du prix est décrié, car jugé inéquitable. En effet, la part de l'électricité produite en utilisant le gaz en France est assez faible, soit 7% en moyenne, alors même que le prix payé est aligné sur le coût de production des centrales à gaz. Cette situation a conduit de nombreux politiques à demander un retrait de la France du marché de l'électricité ou du moins une réforme.

On pourrait penser que la solution de retrait du marché signifie ne plus subir le mode de fixation de prix et ne plus échanger avec ses voisins, soit un retour à l'autarcie. En réalité, cette solution radicale n'a jamais été envisagée. En effet, grâce au marché intégré, la France a pu importer de l'électricité cet hiver, évitant ainsi les coupures. Le Royaume Uni qui est sorti du marché, est toujours interconnecté au réseau, mais doit s'acquitter de tarifs plus élevés. L'Espagne et le Portugal, grâce au « mécanisme ibérique », restent connectés mais ont obtenu une exemption temporaire du mécanisme de fixation du prix. Ces deux pays subventionnent le gaz, découplant ainsi son prix de celui de l'électricité. La Commission Européenne a approuvé cette exemption en raison de leur situation particulière, car ces pays sont en périphérie du reste du réseau. Cette solution, coûteuse en termes de financements publics, n'est certainement pas viable à long terme. Le bouclier tarifaire français, en plafonnant directement le prix de l'électricité, a le mérite d'être en partie financé par le marché de l'électricité lui-même.

Côté réforme, la Grèce a proposé de scinder en deux le marché en fonction des contenus en car-

bone de la production. On aurait donc un marché où l'électricité serait produite par les énergies renouvelables et le nucléaire et un autre recourant au gaz, charbon et fioul. Cette proposition n'indique pas comment serait fixé le prix et quels seraient les incitations à la production en cas de prix non rémunérateur. Cette idée remet donc totalement en cause le principe de base du marché.

Un groupe d'experts, composés de professeurs des universités, a rendu un rapport intitulé *Beyond the crisis: re-thinking the design of power markets* début mars 2023. Les conclusions tranchent avec les différentes positions prises par les pouvoirs publics ces derniers mois. Les auteurs ne remettent pas en cause les mécanismes fondamentaux du marché. Au contraire, ils insistent sur la nécessité de laisser fonctionner le mécanisme de court terme de fixation des prix, afin de ne pas perturber l'ordre d'utilisation des centrales. A cette fin, ils préconisent d'autres moyens pour redistribuer les revenus du secteur électrique que la taxation des rentes infra-marginales. Concernant le fonctionnement global du marché, ils formulent une liste de recommandations, comme par exemple, la nécessité de mieux utiliser les contrats de long terme.

Le marché européen de l'électricité, un coupable idéal ?

Au final, que penser du fonctionnement du marché européen de l'électricité ? Pouvoirs publics et experts semblent donc diverger. Avant le choc sur le prix du gaz, il n'avait jamais été remis en question. Ne faudrait-il pas s'interroger sur les choix politiques concernant le secteur gazier ?

Tout d'abord, les décisions d'approvisionnement des pays européens en gaz russe conduisant à une forte dépendance de certaines économies européennes peuvent être questionnées. Un des enseignements du premier choc pétrolier a justement été la nécessité de diversifier les approvisionnements en ressources stratégiques, ce qui a notamment conduit la France à investir dans son parc nucléaire. Les dirigeants allemands, en important de Russie la moitié des besoins en gaz du pays, ont visiblement négligé les leçons de l'histoire.

En second lieu, on peut interroger les choix d'investissement dans le secteur électrique compatibles avec la lutte contre le changement climatique. Selon le Réseau de Transport de l'Electricité, une centrale au gaz produit 350 grammes de dioxyde de carbone par kilowattheures contre 4 grammes pour l'hydraulique. Les centrales au gaz sont donc à l'origine de deux distorsions économiques. D'une part, elles contribuent au réchauffement climatique et, d'autre part, sont à l'origine de chocs sur le prix de l'électricité. De façon générale, l'augmentation du prix du gaz génère des impacts macroéconomiques importants en termes d'inflation. La solution est peut-être de lancer, au niveau de l'Union Européenne, un plan d'investissement de long terme d'envergure dans des technologies décarbonées, ce qui permettrait d'atteindre l'un des objectifs du Pacte Vert européen. Seule une volonté politique forte peut le décider.

La vie des équipes du LÉO

ARRIVÉES

Karine Constant

a rejoint l'Université d'Orléans et le LEO en septembre 2022 en tant que maîtresse de conférences.



Elle occupait auparavant ce poste au sein de l'Université Paris Est Créteil et du laboratoire ERUDITE depuis 2016, après avoir soutenu sa thèse à l'Aix-Marseille Université et au laboratoire AMSE en 2015. Ses travaux de recherche s'inscrivent en économie de l'environnement, en macroéconomie et en économie internationale.

Ils portent sur les interactions réciproques entre l'environnement, la croissance économique et les inégalités et sur le rôle des politiques publiques dans la conciliation de ces trois dimensions.

Pour étudier ces questions, elle s'intéresse à des canaux de transmission particuliers tels que la santé des individus, leur capital humain, ou le commerce international.



Catherine Bros a rejoint l'Université de Tours et le LÉO en septembre 2022 sur un poste de professeure des universités.

Elle occupait auparavant un poste de MCF à l'Université Gustave Eiffel (ex-UPEM) et était rattachée au Laboratoire ERUDITE depuis 2011. Elle est également chercheuse associée à DIAL.

Sa thèse soutenue en 2011 à Paris 1 Panthéon-Sorbonne a reçu le prix honorifique Richelieu de la Chancellerie des Universités de Paris.

Ses travaux portent sur l'économie du développement et en particulier l'économie indienne à travers des recherches sur le développement local, l'éducation et l'autonomie des femmes.

Ses approches relèvent de la microéconomie appliquée aux questions de fragmentation sociale, de capital social et de relations intra-ménage. L'économie publique est son autre centre d'intérêt.

Prix, Bourses & Stages internationaux



**institut
universitaire
de France**

CHRISTOPHE HURLIN a été nommé MEMBRE SENIOR DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE (IUF) sur chaire de recherche fondamentale.

La cérémonie d'installation des lauréats de l'IUF s'est déroulée le 17 octobre 2022 dans le prestigieux grand amphithéâtre de la Sorbonne en présence de M^{me} la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de Monsieur l'administrateur de l'IUF, et du vice-président de l'Université d'Orléans, Pascal Bonnet.



WORLD BANK GROUP

Après Kady KEITA en 2020, Vanessa DOVONOU en 2021 et Jedah NYABOE en 2022, **Lucien AHOUANGBE** est le quatrième doctorant du LEO à rejoindre le prestigieux programme de la Banque Mondiale pour un stage de 6 mois.

Christina STRANGO a reçu un prix dans le cadre du Student Fellow of the Public Choice Society, Seattle, Washington, États-Unis.

Organisation de colloques & implication dans les réseaux de recherche



CONFÉRENCES ORGANISÉE PAR LE LEO

JOURNÉE HOMMAGE GEORGES GALLAIS-HAMONNO LE 14 NOVEMBRE 2022

La journée hommage à notre regretté collègue Georges Gallais-Hamonno avait pour objectif de faire le point sur les avancées récentes dans le domaine de la finance historique notamment en termes des méthodes économétriques appliquées aux données historiques.

CONFÉRENCES CO-ORGANISÉES

JOURNÉE « REGARDS CROISÉS DROIT-ÉCONOMIE » LE 16 SEPTEMBRE 2022

À l'initiative du LEO et du CRJ Pothier, économistes et juristes de l'Université d'Orléans se donnent l'objectif de mettre en perspective leurs recherches respectives pour comparer les méthodes et faire naître des travaux en commun. Un certain nombre de réponses couronnées de succès dans les appels à projet nationaux ou régionaux indiquent que cette voie est riche de potentialités. La seconde édition de ces regards croisés a permis de souligner encore une fois que des thématiques autour du fonctionnement des marchés et de la régulation prennent un sens nouveau dans une perspective pluridisciplinaire.






**Rencontres croisées Droit Economie
de la Faculté DEG**

**Journée organisée dans le cadre de l'axe
« Modèles, modélisation, simulation »**

Faculté DEG (Salle Grotius)
Le 16 septembre 2022

10:30 – 10:45 : Accueil/Petit déjeuner

10:45 – 11:50 : Session 1

10:45 – 11:10 : Catherine Vincent (CRJ Pothier) : Pérennité de l'entreprise et droit de la concurrence

11:10 – 11:35 : Alexis Direr (LEO), Béatrice Boulu-Reshef (LEO) et Nicole von Wilczur (Ayolab) : Algorithmic vs. Human Portfolio Choice

11:35 – 11:50 : Thais Nunez-Rocha (LEO) : Réglementations environnementales : lois nationales et lois internationales

11:50 – 12:10 : Discussions et échanges autour des présentations

12:10 – 13:30 : Repas (Agora)

13:30 – 14:30 : Keynote lecture : Géraldine Goffaux (CRJ Pothier) : Les NFT : une approche juridique

14:30 – 14:45 : Pause café

14:45 – 15:35 : Session 2

14:45 – 15:10 : Anastasia Sotiropoulou (CRJ Pothier) : L'incidence de la réglementation européenne sur la gouvernance des chambres de compensation

15:10 – 15:35 : Christophe Hurlin (LEO), Christophe Pérignon (HEC, Paris) et Jean-Edouard Collard (HEC, Paris) : Reproductibilité de la recherche : enjeux et nouveaux outils

15:35 – 15:55 : Discussions et échanges autour des présentations

15:55 – 16:10 : Conclusion de la journée : réflexion sur l'avenir de la journée Inclusion de Vallorem

Note : 20 minutes de présentation par papier, suivie de cinq minutes de discussion. A la fin de chaque session un temps d'échange collectif est également prévu.



Les Sciences des données et leur utilisation en sciences humaines et sociales

Journée organisée dans le cadre de l'axe « Modèles, modélisation, simulation »
Salle des thèses, le 1^{er} décembre 2022

09:30 - 10:00 : Accueil/Petit déjeuner

10:00 - 11:00 : **Keynote lecture 1** Kristof Coussement (IÉSEG School of Management) : "Towards Explainable Business Analytics Using Textual Data",

11:00 - 11:30 : Pause café

11:30 - 12:00 : **Matthieu PICAULT** (LEO) : Investor attention and intraday market reaction to ECB announcements (avec R. Gilet et T. Renault)

12:00 - 12:30 : Daphne Gonçalves Teixeira(1), Eric Le Ferrand(1,2), Benjamin Lecouteux(2) & Emmanuel Schang(1) (1: LLL et 2: LIG-Getalp) : Le projet CREAM : documentation des langues peu dotées et deep learning

12:30 - 12:50 : Discussions et échanges autour des présentations

12:50 - 14:15 : Repas à l'Agora

14:15 - 15:15 : **Keynote lecture 2** Benoît Crabbé (Université Paris 7) : De Sesame Street à la linguistique

15:15 - 15:45 : Pause café

15:45 - 16:15 : Olivier Gracianne (LIFO) : "Des clusters de tweets aux tags de descriptions : présentation d'un événement par la caractérisation de ses manifestations"

16:15 - 16:45 : Discussions et échanges autour des présentations

16:45 - 17:00 : Conclusion de la journée : réflexion sur l'avenir

Note : 20 minutes de présentation par papier, suivie de cinq minutes de discussion. À la fin de chaque session un temps d'échange collectif est également prévu.

Journée Sciences des données co-organisée avec la MSH Centre-Val de Loire LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

Le jeudi 1^{er} décembre 2022, **Isabelle RABAUD** (LEO) et Emmanuel SCHANG (LLL) ont organisé une journée d'étude « Les Sciences des données et leur utilisation en sciences humaines et sociales » centrée sur les problématiques de traitement automatique du langage.

Cette journée a accueilli une trentaine de participants des laboratoires de linguistique (LLL), d'informatique (LIFO) et d'économie (LEO) de l'Université d'Orléans. **Matthieu PICAULT** (LEO) a présenté ses travaux sur la communication des banques centrales.

Deux chercheurs invités, Kristof COUSSEMENT (IÉSEG School of Management) et Benoît CRABBÉ (Université Paris 7) ont présenté leurs travaux sur les problématiques d'interprétabilité dans le NLP et sur les chats conversationnels, comme le fameux ChatGPT. Le principe de ce type de séminaire pluridisciplinaire sera reconduit durant les prochaines années.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, **Jean-Paul POLLIN** et **Maxime MENUET**. Ont animé une table ronde sur le thème « **Construire une croissance durable : pourquoi et comment ?** »

À partir des années 1960, une prise de conscience d'une éventuelle contradiction entre l'accroissement du niveau de production et la limite des ressources naturelles s'est développée. L'accent est mis sur la notion de « développement durable », qui exige de concilier la croissance avec le maintien des équilibres écologiques et des préoccupations sociales.

Les 25^{es} Rendez-vous de l'Histoire
sont heureux de vous proposer la table ronde :

« **CONSTRUIRE UNE CROISSANCE DURABLE :
POURQUOI ET COMMENT ?** »

Le vendredi 7 octobre 2022 de 16h à 17h30
Amphi rouge, Campus de la CCI

INTERVENANTS
Jean-Luc GAFFARD, professeur associé de sciences économiques de l'université Cote d'Ivoire
Antoine MISSEMER, économiste, chargé de recherche au CERS
Jean-Paul POLLIN, professeur émérite de sciences économiques de l'université de Bordeaux
Katheline SCHUBERT, professeure des universités en économie à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

MODÉRATION ET COORDINATION
Maxime MENUET, maître de conférences et membre du Laboratoire économie d'Orléans, université d'Orléans

» PROGRAMME COMPLET
WWW.RDV-HISTOIRE.COM



La table ronde s'est interrogée sur la dimension historique du développement durable, sur sa définition, et sur les solutions à mettre en place, dont les modalités peuvent passer par la régulation bancaire.

TABLE RONDE

25 novembre 2022

11h-12h

Hôtel Dupanloup
OrléansAccessible en direct sur Teams :
<https://tinyurl.com/TableRde>TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA FINANCE
VERSUS
TRANSITION CLIMATIQUE ?

Intervenants :

- Stéphane GOUTTE, Université de Paris Saclay
- Florian FIZAIN, Université de Savoie Mont Blanc

Coordonnateur :

- Sébastien GALANTI, Université d'Orléans

Crédits :



INSCRIVEZ-VOUS À LA LISTE
DE DIFFUSION DE L'AXE
SUR LE SITE DE LA MSH :
[Recherche > Axes de recherche](#)
[> Humanités environnementales](#)

TABLE RONDE ORGANISÉE
AVEC LA MSH VAL DE LOIRE

25 NOVEMBRE 2022

Coordonnée par Sébastien Galanti

Dans le cadre du projet «FinDiT-NC» (Finance Digitale et Transitions numériques et Climatiques), **Sébastien GALANTI** a organisé une table ronde à l'Hôtel Dupanloup le 25/11/2022. Stéphane Goutte (Université de Paris Saclay) et Florian Fizaine (Université de Savoie Mont Blanc) ont présenté leurs travaux puis échangé sur les problèmes posés par la nécessité d'articuler transition climatique, économie des ressources et de l'énergie avec les besoins de la transition numérique.

SÉMINAIRES

Chahir ZAKI, Cairo University, EMANES and Economic Research Forum : What type of trade is promoted by environmental regulations?

20/09/2022

Hugo ORIOLA : The Press Related Opportunistic Political Monetary Cycle – Does the media coverage of the European Monetary Policy Impacts German Political Parties' Popularity?

4/10/2022

Yannick LUCOTTE : The art of conducting macropru

11/10/2022

Arthur THOMAS, Université Paris Dauphine

« Bet on a bubble asset ? An optimal portfolio allocation strategy »

18/10/2022

Daniela BALUTEL, Alexandru Ioan Cuza University of Iasi & LEO

« Past and current Bitcoin adopters in Canada »

25/10/2022

Rosnel SESSINOU, HEC Montréal : Estimating large Markowitz portfolios' spanning set

6/12/2022

Sandy SUARDY, University of Wollongong : Tunnelling and Related Party Transactions: Evidence from Political Turnover and State-owned Enterprises in China

6/12/2022

Publications

Articles dans les revues à comité de lecture

AHMED N., ARECHE F., SHEIKH A.,
LAHIANI A. (2022)

Green Finance and Green Energy Nexus in ASEAN Countries: A Bootstrap Panel Causality Test, *Energies*, 15(14), 5068
<https://hal.science/hal-03810087v1>

ALBULESCU C. T., **TURCU C.** (2022)

Productivity, financial performance, and corporate governance: evidence from Romanian R&D firms, *Applied Economics*, 54(51), 5956-5975
<https://hal.science/hal-03810531v1>

BALUTEL D., HENRY C., VASQUEZ J.,
VOIA M.-C. (2022)

Bitcoin Adoption and Beliefs in Canada, *Canadian Journal of Economics / Revue Canadienne d'Économie*, 55 (4), 1729-1761
<https://hal.science/hal-03676061v1>

BOLY M., **COMBES J.-L.**, MENUET M., MINEA A.,
COMBES MOTEL P., VILLIEU P. (2022)

Can Public Debt Mitigate Environmental Debt? Theory and Empirical Evidence », *Energy Economics*, 111
<https://hal.science/hal-03573000/>

BONNAL L., BUITRAGO GÁMEZ G.,
FAVARD P., OROS C. (2022)

Who gets injured at home? Evidence from older people in France, *Bulletin of Economic Research*
<https://hal.parisnanterre.fr/EHESS/hal-03858140v1>

BOULU-RESHEF B.,

SCHULHOFER-WOHL J. (2022)

The impact of distance on parochial altruism: An experimental investigation, *European Journal of Political Economy*, 75
<https://hal.science/hal-03789996v1>

CHARLIER D., MOUEZ FODHA M., **KIRAT D.** (2022)
Residential CO2 Emissions in Europe and Carbon Taxation: A Country-Level Assessment, *Energy Journal*, 44(5)

<https://hal.science/hal-03901487>

COMBES J.-L., LESUISSE P. (2022)

Inflation and unemployment, new insights during the EMU accession, *International Economics*, 172, 124-142
<https://hal.science/hal-03790350/>

DER SARKISSIAN R., AL SAYAH M., ABDALLAH C., ZANINETTI J.-M., NEDJAI R. (2022)

Land Use Planning to Reduce Flood Risk: Opportunities, Challenges and Uncertainties in Developing Countries, *Sensors*, 22(18), 6957,
<https://hal.science/halshs-03940424/>

FERJANI S., SAAFI S., NOUIRA R.,
RAULT C. (2022)

The Impacts of the Dollar-Renminbi Exchange Rate Misalignment on the China-United States Commodity Trade: An Asymmetric Analysis, *Journal of Quantitative Economics*, 20(3), 507-554
<https://hal.science/hal-03810499v1>

FERRIS J. S., **VOIA M.-C.** (2022)

Do rival political parties enforce government efficiency? Evidence from Canada 1867-2021 », *European Journal of Political Economy*
<https://hal.science/hal-03810540v1>

GALANTI S., LEROY A. , VAUBOURG A.-G. (2022)

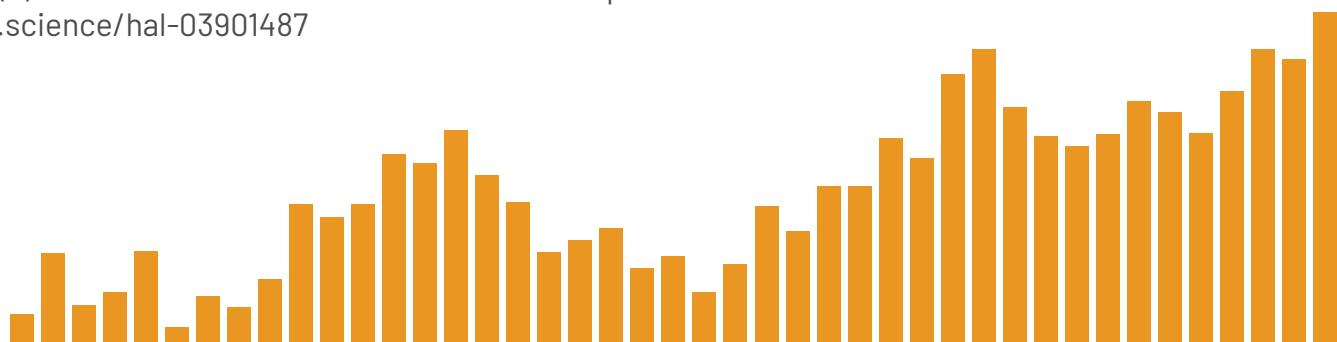
Investment and financial constraints: Does analyst coverage matter?, *International Review of Financial Analysis*, 81(1)
<https://hal.science/hal-03621537v2>

HORKY F., **MUTASCU M.**, FIDRMUC J. (2022)

Oil and renewable energy returns during pandemic, *Environmental Science and Pollution Research*
<https://hal.science/hal-03858106v1>

KEITA K.S., **TURCU C.** (2022)

Promoting counter-cyclical fiscal policy: fiscal rules versus institutions, *Comparative Economic Studies*
<https://hal.science/hal-04059017>



KHAN Z., BADEEB R. A., **NAWAZ K.** (2022)
Natural resources and economic performance:
Evaluating the role of political risk and renewable
energy consumption, *Resources Policy*, 78
<https://hal.science/hal-03858132v1>

KISSWANI K., **LAHIANI A.**,
MEFTEH-WALI S. (2022)
An analysis of OPEC oil production reaction to
non-OPEC oil supply, *Resources Policy*, 77
<https://hal.science/hal-03810092v1>

MINEA A., **TURCU C.** (2022)
New Challenges for Fiscal Policy in Central and
Eastern Europe, *Post-Communist Economies*, 34
(2), 143-148
<https://hal.science/hal-03532521v1>

GABSI F. B., **LAHIANI A.**, MTIBAA A. (2022)
Impact of fiscal consolidation on economic
growth: the Tunisian case, *Journal of Risk
Finance*, 23(5), 558-582
<https://hal.science/hal-03810095v1>

MUTASCU M., ALBULESCU C. T., APERGIS N.,
MAGAZZINO C. (2022)
Do gasoline and diesel prices co-move? Evidence
from the time-frequency domain, *Environmental
Science and Pollution Research*, 29, 68776-68795
<https://hal.science/hal-03858096v1>

MUTASCU M., SOKIC A. (2022)
An extended wavelet approach of the money-
output link in the United States, *Empirical
Economics*
<https://hal.science/hal-03858118v1>

MUTASCU M. (2022)
CO2 emissions in the USA: new insights based
on ANN approach, *Environmental Science and
Pollution Research*, 29, 68332-68356
<https://hal.science/hal-03858110v1>

NITSCH V., **RABAUD I.** (2022)
Under attack: Terrorism and international trade
in France, 2014-2016 », *Oxford Economic Papers*,
74(4), 976-998
<https://hal.science/hal-03810471v1>

RADOMAN M., **VOIA M.-C.** (2022)
Internal Promotion in Competitive Sports:
Evidence from the English Premier League,
*Labour: Review of Labour Economics and
Industrial Relations*, 36 (4) 445-470
<https://hal.science/hal-04059055>

ZHANG R., **ZHANG Y.**, XIA J. (2022)
Impact of mobile payment on physical health:
Evidence from the 2017 China household finance
survey, *Frontiers in Public Health*, 10
<https://hal.science/hal-03858190v1>

Numéros spéciaux



La revue *Mondes en Développement*, créée par François PERROUX, a fêté ses 50 ans et à cette occasion un numéro spécial double a été édité (n°2022 3/4). Parmi les contributeurs, on peut noter la présence de **Michel LELART**, **Jean-Louis COMBES**, **Pascale COMBES-MOTEL**, **Denis ACCLASSATO** et **Thierry MONTALIEU**.

Le numéro 146 (2022/2) de la *Revue d'Economie Financière*, co-édité par **Jean-Paul POLLIN** et Xavier RAGOT, propose un état de l'art sur la problématique de la soutenabilité » des dettes publiques. **Maxime MENUET** et **Patrick VILLIEU** ont ainsi contribué :
Un « fardeau » de la dette publique ?
Les limites du concept de soutenabilité.
De même que **Jean-Paul POLLIN** : Les politiques monétaires sous l'emprise de la « dominance budgétaire » : pourquoi, comment et jusqu'où ?



Le volume 37(3) de la *Revue Française d'Economie*, a publié un numéro dédié à l'histoire de la macroéconomie, à l'initiative de **Patrick VILLIEU**. Cette édition reprend la thématique et les contributions du Workshop organisé au LEO le 5 juillet 2022. L'occasion de revenir sur les transformations de la macroéconomie moderne, d'en comprendre les racines et de dresser des perspectives de recherche. Parmi les articles, notons celui de **Jean-Paul POLLIN** sur les origines de la théorie des politiques monétaires.

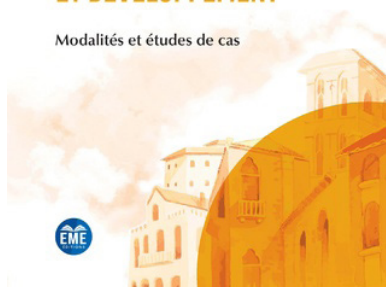
Ouvrages & contributions à ouvrage



Sous la direction de
Hubert Gérardin,
Olivier Damette et Jean Brot

TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET DÉVELOPPEMENT

Modalités et études de cas



Xavier GALIEGUE

A contribué à l'ouvrage collectif *Transitions Énergétiques et Développement*, Gerardin H., Damette O. et J. Brot (Eds), Academia, Coll. Mondes Méditerranéens, Louvain, 242 p.



NIKITIN M. (2022)

« L'impossible quête des principes du management ou heurs et malheurs d'une communauté scientifique en attente de reconnaissance », In *Histoire management et société*, *Mélanges en l'honneur de Henri Zimnovitch*, Classiques Garnier, coll. Rencontres, 597-619.



Les documents de recherche

Sébastien GALANTI, Çiğdem Yilmaz ÖZSOY

DR LEO 2022-01

Digital finance, development, and climate change

Luciana BARTOLINI, **Francesco MAGRIS**, Alissa STEL

DR LEO 2022-02

Growth, Lockdown and the Dynamics of the Covid-19 Pandemic

Yacouba COULIBALY, **Alexandru MINEA**, **Patrick VILLIEU**

DR LEO 2022-03

How do natural resource – backed loans affect the public debt sustainability in developing countries? empirical evidence

Béatrice BOULU-RESHEF, Catherine Bruneau, Maxime Nicolas, Thomas Renault

DR LEO 2022-04

An experimental analysis of investor sentiment

Bao-We-Wal BAMBE, **Jean-Louis COMBES**, Kabinet KABA, **Alexandru MINEA**

DR LEO 2022-05

Inflation targeting and developing countries' performance : evidence from firm-level data

Sébastien GALANTI, Aurélien LEROY, Anne-Gaëlle VAUBOURG

DR LEO 2022-06

Investment and access to external finance in Europe : Does analyst coverage matter?

Amélie GUILLIN, **Isabelle RABAUD**, Chahir ZAKI

DR LEO 2022-07

Does the depth of trade agreements matter for trade in services?

J. Stephen FERRIS, **Marcel-Christian VOIA**

DR LEO 2022-08

Do Rival Political Parties Enforce Government Efficiency? Evidence from Canada, 1867 – 2021

Bharatee Bhusana DASH, J. Stephen FERRIS, **Marcel-Christian VOIA**

DR LEO 2022-09

Inequality, Transaction Costs and Voter Turnout: evidence from Canadian Provinces and Indian States

Jean-Louis COMBES, **Pascale COMBES-MOTEL**

DR LEO 2022-10

Que nous apprend la littérature récente sur la « nature et les causes de la richesse des nations » ?

Leila BEN SALEM, Ridha NOUIRA, Khaled JEGUIRIM, **Christophe RAULT**

DR LEO 2022-11

The determinants of crude oil prices : Evidence from ARDL, and non linear ARSL approaches

Asbath ALASSANI, Bertrand LAPORTE, **Gervasio SEMEDO**

DR LEO 2022-12

How does tax structure affect income inequality? Empirical evidence from Sub-Saharan Africa

Dorian BALVIR

DR LEO 2022-13

Fiscal Rules: The imitation game

Sahar AMIDI, Rezgar FEIZI, **Thais NUNEZ ROCHA**, **Isabelle RABAUD**

DR LEO 2022-14

Carbon tax and emissions transfer : a spatial analysis

Béatrice BOULU-RESHEF, **Alexis DIRER**, Nicole VON WILCZUR

DR LEO 2022-15

Algorithmic vs. human portfolio choice

Ablam Estel APETI, **Bao-We-Wal BAMBE**, **Jean-Louis COMBES**

DR LEO 2022-16

On the macroeconomic effects of fiscal reforms: fiscal rules and public expenditure efficiency

Aubin VIGNOBOUL

DR LEO 2022-17

The winds of inequalities: How hurricanes impact inequalities at the macro level?

Inmaculada MARTINEZ-ZARZOSO,

Thais NUNEZ-ROCHA, Chahir ZAKI

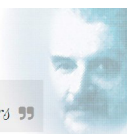
DR LEO 2022-18

What type of trade is promoted by environmental regulations?

Contrats de recherche



“La recherche en finance
au service des acteurs”



Bourse de l'Institut Europlace de Finance 2022 pour
le projet de recherche

« Data Science for Fraud Detection: Modelling the
Social Security Contribution Fraud »

Participants **D. BANULESCU-RADU, S. BENOIT**
Budget 10 000 €



yomoni



Dans le cadre de l'initiative de recherche
PREF et du programme Finance an
Insurance Reloaded (FaIR), Béatrice
BOULU-RESHEF et Alexis DIRER ont
présenté leurs travaux sur les choix de
portefeuille des ménages dans le workshop
Financial Advice, Profiling and Portfolio
Choice of Households.

STAGES AU LEO

3 doctorantes ont été accueillies en stage au LEO

Feryel BARHOUMI

Doctorante à l'Université de Tunis, a effectué un stage de 3 mois sous la responsabilité de Marcel VOIA

Mariem MADHI

Doctorante à l'Université de Sfax, a effectué un stage de 3 mois sous la responsabilité de Thierry BAUDASSE

Cristina STRANGO

Doctorante à l'Université de Timisoara, a effectué un stage de 5 mois sous la responsabilité de Camélia TURCU



Relations internationales



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ÉTUDES BANCAIRES

**ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DES CHERCHEURS DE L'UEMOA**

PHASE PRATIQUE
DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES DES CHERCHEURS DE L'UEMOA

**20 AU 23
SEPTEMBRE
2022**

ANIMATEURS

 Pr. Adama DIAW UNIVERSITÉ GASTON BERGER	 Pr. Jean-Paul POLLIN UNIVERSITÉ D'ORLÉANS	 Pr. Thierry MONTALIEU AGN	 Pr. Abdoulaye SECK UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOF DE DAKAR	 Pr. Nasser Ary TANIMOUNE UNIVERSITÉ D'OTTAWA	 Pr. Babacar SENE UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOF DE DAKAR	 Pr. Denis ACCLASSATO UNIVERSITÉ D'ABOMEY CALAVI	 Pr. Georges KOBBOU UNIVERSITÉ DE YAOUNDE
--	---	--	--	--	--	---	--

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) organise dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités des chercheurs de l'UEMOA en méthodologie de recherche, un atelier pratique d'accompagnement à la publication d'articles ou de projet de recherche qui a eu lieu les 20-23 septembre 2022, via un webinaire.

Ce programme comporte deux phases : la première prend la forme de deux ateliers théoriques regroupant près de 250 chercheurs provenant des Universités et Centres de recherche des pays de l'UEMOA et au-delà. Le second volet du Programme se traduit par un appel à soumission d'article ou de projet d'article, auprès des participants des ateliers théoriques. Au terme du processus de présélection, une trentaine d'articles et projets de recherche présentant un potentiel de publication ont été retenus pour être évalués au cours de l'atelier pratique.

Les manuscrits ont été examinés par un panel composé de sept animateurs. Il s'agissait de Denis ACCLASSATO (Université Abomey-Calavi, Bénin), Nasser ARY-TANIMOUNE (CERDI-CNRS), Babacar SENE et Abdoulaye SECK (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal), **Jean-Paul POLLIN (LEO)**, membre du Comité de Lecture du Prix Abdoulaye FADIGA (PAF), **Thierry MONTALIEU (LEO et AICFM)** ainsi que Georges KOBBOU (Université Yaoundé, Cameroun) Le panel était présidé par le Professeur Adama DIAW (UGB, Sénégal), Président du Comité de lecture du PAF.

Thèses soutenues en 2022

Nadine MOGODE MBAÏBEDJE

« *Les énergies renouvelables et développement durable en Afrique* »

(sous la direction de Xavier GALIEGUE et Djamel KIRAT)

soutenue le 13 octobre 2022

Hassen KOBBI

« *Les déterminants et les conséquences macroéconomiques de l'instabilité politique* »

(sous la direction de Patrick VILLIEU)

soutenue le 29 novembre 2022

Estel APETI

« *Fiscal policy, institutional constraints and financing* »

(sous la direction de Jean-Louis COMBES et Alexandru MINEA)

soutenue le 14 décembre 2022

Insertion des docteurs

Lucie SANOU

Doctorante au LEO-UCA sous la direction de **Pascale MOTEL COMBES** et **Sonia SCHWARTZ** et ayant soutenu en juillet 2022 a obtenu un poste d'ATER à l'Université d'Orléans en septembre 2022

Meriem YANKOL SCHALK

Doctorante au LEO sous la direction de Sessi **TOKPAVI** et ayant soutenu en juillet 2022 a obtenu un poste d'Assistant Professor à l'IPAG en septembre 2022